



Bureau du Surintendant d'État à l'Éducation

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS ET DE NON CONSENTEMENT AU TEST NASAL POUR LE CORONAVIRUS (COVID-19)

Délivré le : 05 janvier 2022

Les renseignements fournis ci-dessous ainsi que le formulaire joint au présent document visent à fournir aux élèves et aux familles du District de Columbia (DC) des informations essentielles sur les protocoles universel de test COVID-19 dans les écoles publiques du DC et les écoles publiques à charte. Ils leur offrent également la liberté de ne pas consentir au test nasal ou de le refuser. Il est à noter que les établissements scolaires peuvent utiliser des tests de salive ; un formulaire distinct de non consentement doit être rempli pour ne pas participer à ces tests. Le présent formulaire **ne doit pas** être utilisé en cas de non consentement au test de salive.

Les Centres pour le Contrôle et la Prévention des Maladies (CDC) recommandent de proposer des tests de dépistage du COVID-19 dans les écoles, en particulier pendant les périodes de forte transmission communautaire. Le test de dépistage COVID-19 permet aux écoles d'identifier rapidement les cas de COVID-19 et de réduire le risque de transmission du virus en milieu scolaire. Pour l'année scolaire 2021-22, l'école de votre élève participe à un programme de test de dépistage s'effectuant au moyen d'un écouvillon nasal.

En règle générale, il existe deux types de tests pour lesquels un écouvillon nasal peut être utilisé pour prélever un spécimen. Le premier est le test antigénique rapide, qui utilise un procédé permettant de détecter la présence de particules virales COVID-19 dans un échantillon. Le second est un test de réaction en chaîne par polymérase (PCR) qui détecte le matériel génétique viral (ARN) permettant de détecter la présence du virus. Pour en savoir plus sur ces tests, cliquez [ici](#). Avec l'un ou l'autre de ces tests, les résultats seront partagés en toute sécurité et exclusivement avec le parent/tuteur de l'élève (ou directement avec l'élève adulte), le(s) responsable(s) scolaire(s) compétent(s) et DC Health.

Les écoles publiques et les écoles publiques à charte du DC qui participent au programme de tests de dépistage s'effectuant au moyen d'un écouvillon nasal utilisent ce formulaire pour partager avec vous et votre élève des informations relatives à ce programme, ainsi que certaines données avec les autorités compétentes. Tous les tests sont gratuits.

Ces tests peuvent être utilisés aussi bien pour le test symptomatique que pour le test asymptomatique. Le test asymptomatique permet de détecter la maladie même si une personne ne présente pas de symptômes de COVID-19. Ce type de test de dépistage asymptomatique est effectué dans les écoles du district dans le but d'identifier et d'isoler rapidement les cas positifs, et de comprendre la propagation de la COVID-19 dans les établissements scolaires. C'est une méthode efficace pour ralentir la propagation de la maladie et identifier rapidement les foyers d'infection potentiels. Le test asymptomatique concerne également le dépistage des contacts proches d'un cas positif de COVID-19. Le test symptomatique est effectué si un élève présente des symptômes de la maladie de COVID-19 alors qu'il se trouve dans l'enceinte de l'établissement scolaire. Le recours à ces tests profite à bien des égards aux élèves, aux parents et à la communauté en empêchant une nouvelle propagation du virus et en permettant aux écoles de rester ouvertes pour les cours en présentiel.

Le programme de dépistage mis en place par les écoles intègre des tests asymptomatiques et des tests symptomatiques. Il inclut également les différents types de tests par voie nasale, qu'il s'agisse d'antigènes rapides ou de PCR. Tous ces tests sont sûrs et efficaces et contribuent à protéger nos communautés scolaires contre la propagation de la COVID-19.

DANS QUELS CAS PEUT-ON EFFECTUER UN TEST DE DÉPISTAGE COVID-19 ?

De nombreux cas peuvent justifier la réalisation d'un test de dépistage COVID-19. Par exemple, après une période prolongée de fermeture des écoles, après les vacances d'hiver ou de printemps. Les établissements scolaires peuvent recommander aux élèves de passer un test avant de retourner à l'école. Après avoir consulté leur propre conseiller juridique, les établissements scolaires peuvent envisager d'exiger la preuve d'un test COVID-19 négatif après une période de vacances scolaires. Les écoles effectuent également sur une base régulière des tests asymptomatiques aléatoires sur un échantillon de population étudiante chaque semaine.

Les personnes qui présentent des symptômes de la COVID-19 devraient se soumettre à un test de dépistage du virus. Ces symptômes comprennent, entre autres, la fièvre, la toux, les maux de tête, la fatigue, les difficultés respiratoires et la perte de l'odorat et du goût.

Il est également recommandé de procéder à des tests de dépistage sur les personnes qui ne présentent pas de symptômes. Il peut s'agir de personnes non vaccinées, mais aussi de personnes identifiées comme contacts proches, de personnes dont un membre de la famille est malade, de personnes ayant voyagé hors du district de Columbia, du Maryland ou de la Virginie, de personnes qui se sont retrouvées dans des lieux de restauration ou de vie collective ou dans un établissement de soins, même si elles sont vaccinées.

QUELS SONT LES TESTS DU PROGRAMME ?

- **Retour aux tests de dépistage en milieu scolaire :** Ce test aurait lieu après la fermeture des écoles suite à une longue interruption, par exemple après les vacances et la reprise des cours en janvier.
- **Test de dépistage asymptomatique :** L'élève peut être sélectionné dans le cadre d'un échantillon aléatoire de personnes qui passeront sur une base hebdomadaire un test de dépistage du virus COVID-19 ou des tests asymptomatiques administrés à l'ensemble de la population scolaire.
- **Dépistage des contacts proches :** Si l'élève est identifié comme contact proche d'une personne testée positive à la COVID-19 au sein de l'école, il sera admis à passer un test de dépistage COVID-19 (si cela est proposé par l'école) en raison de son exposition.
- **Test symptomatique :** Il sera admis à passer un test COVID-19 s'il développe des symptômes de la maladie alors qu'il se trouve dans l'enceinte de l'école.

QUAND ET COMMENT ME SERONT COMMUNIQUÉS LES RÉSULTATS DU TEST ?

Les résultats du test antigénique rapide sont généralement disponibles en à peine plus de 15 minutes. Les tests PCR sont analysés dans un laboratoire et leur traitement peut prendre deux à trois jours.

QUELLE CONDUITE DOIS-JE TENIR LORSQUE JE REÇOIS LES RÉSULTATS DES TESTS DE MON ÉLÈVE ?

Si les résultats du test de l'élève sont négatifs, cela signifie que la présence du virus n'a pas été détectée dans l'échantillon de l'élève à ce moment-là. Il doit continuer à porter son masque, à observer une bonne hygiène et à respecter les mesures de distanciation physique recommandées par DC Health. Les élèves doivent suivre toutes les directives énoncées par DC Health et votre école en ce qui concerne le moment où l'élève peut retourner à l'école. Par ailleurs, les parents/tuteurs doivent consulter leur fournisseur de soins de santé au sujet du traitement des symptômes, si l'élève :

- A obtenu un résultat négatif au test de dépistage mais présente des symptômes ;
- Est un contact proche d'une personne ayant été testée positive à la COVID-19 ;
- Compte dans son ménage une personne malade ; ou
- A voyagé hors de DC, de Maryland ou de la Virginie.

Si les résultats du test de l'élève sont positifs, cela signifie que l'élève est porteur du virus et pourrait le transmettre. Veuillez contacter immédiatement le prestataire de soins de santé de l'élève. L'élève doit rester à la maison et suivre les directives énoncées par DC Health à l'intention des écoles et toute autre directive de votre école concernant le retour à l'école. Si l'élève se trouve dans l'enceinte de l'établissement scolaire au moment où il reçoit le résultat du test, il sera mis en isolement jusqu'à ce que quelqu'un vienne le chercher à l'école.

QUELS SONT LES RISQUES ET LES AVANTAGES POTENTIELS D'UN TEST COVID-19 EFFECTUÉ AU MOYEN D'UN ÉCOUVILLON NASAL ?

Les risques potentiels liés au test de dépistage sont les suivants :

- Comme pour tout test de laboratoire, il existe un faible risque de résultats non concluants ou de faux négatifs.
- Un écouvillon nasal peut être inconfortable et des problèmes peuvent survenir lors du prélèvement de l'échantillon.

Les avantages potentiels liés au test de dépistage sont les suivants :

- Le résultat du test, ainsi que d'autres renseignements, peuvent aider les parents, les tuteurs ou les étudiants à prendre des décisions éclairées sur les soins à prodiguer à l'enfant.
- Les résultats de ce test peuvent aider à limiter la propagation du COVID-19 auprès des membres de la famille et d'autres personnes.

RESPONSABILITÉ

Le District, l'école, ses employés et ses agents sont exonérés de toute responsabilité civile pour les actes ou les omissions liés au programme de tests de dépistage COVID-19 mené par le District dans toute la ville, à l'exception des actes criminels, des fautes intentionnelles, des négligences graves ou de l'inconduite volontaire.

DONNÉES ET RAPPORTS

Les données contenues dans le présent formulaire et celles des résultats des tests seront collectées dans le cadre des exigences de déclaration de la COVID-19 et pourront être partagées avec les autorités scolaires et sanitaires compétentes. L'identité de l'élève ne sera pas divulguée à d'autres membres de la communauté scolaire si son résultat au test de dépistage COVID-19 est positif.

COMMENT PROCÉDER POUR REFUSER LE TEST NASAL ?

Si vous ne souhaitez pas participer au test nasal, vous devez remplir et retourner le formulaire de non-consentement pour votre élève (ou vous-même si vous êtes un élève âgé de plus de 18 ans) figurant à la page suivante. Retournez le formulaire à l'école de votre enfant. Votre refus sera enregistré et votre élève ne sera pas sélectionné ou admissible pour le test nasal. Le présent formulaire de non consentement est valable pour l'année scolaire 2021-22. Toutefois, vous pouvez à tout moment le révoquer. Envoyez simplement une lettre ou un courriel à l'école de votre élève, indiquant votre volonté de faire passer le test COVID-19 à votre élève (ou à vous-même, si vous êtes un élève de plus de 18 ans).

LE FAIT DE SIGNER CE FORMULAIRE DE NON CONSENTEMENT SIGNIFIE-T-IL QUE JE NE SUIS PLUS TENU DE FOURNIR UN TEST COVID-19 NÉGATIF AVANT DE RETOURNER À L'ÉCOLE ?

Ce formulaire est principalement utilisé pour donner son non consentement à l'administration d'un test nasal COVID-19 par un responsable ou un agent de l'école. Les écoles et les organismes locaux responsables de l'enseignement déterminent si ce formulaire peut remplacer un test COVID-19 négatif et permettre à l'élève de retourner à l'école.

FORMULAIRE DE NON CONSENTEMENT AU TEST NASAL COVID-19

Le présent formulaire doit être utilisé de manière spécifique pour donner ou refuser son consentement au test nasal COVID-19 (test antigénique rapide ou PCR) effectué dans les écoles, qu'il s'agisse d'un test symptomatique ou d'un test asymptomatique.

Coordonnées fournies par le parent/tuteur ou l'élève, (s'il est âgé de 18 ans ou plus)				
Nom de famille de l'élève :		Prénom de l'élève :		Date de naissance :
Nom de l'école :			Quartier :	
Adresse du domicile :	App. :	Ville :	État :	CODE POSTAL :
Nom du parent/tuteur :	Téléphone :		Adresse électronique :	
Nom de la personne à contacter en cas d'urgence :		Numéro de téléphone en cas d'urgence :		

En signant ci-dessous, j'atteste que :

- J'ai lu et compris les informations fournies en ce qui concerne le test nasal de dépistage de la COVID-19, y compris les risques et les avantages associés au test nasal, et je refuse de donner mon consentement pour que mon élève (ou moi-même si je suis âgé(e) de 18 ans ou plus) soit testé pour la COVID-19 au moyen d'un écouvillon nasal dans le cadre de ce programme de dépistage COVID-19.
- Ce refus de consentement se rapporte uniquement et exclusivement au test par écouvillonnage nasal décrit dans le présent document et non à d'autres tests ou dépistages COVID-19 de routine par la salive réalisés au cours de l'année scolaire 2021-22.
- Mon refus de participer est valable pour l'année scolaire 2021-22, sauf si je communique par écrit à la personne désignée comme contact dans l'école de mon élève que je donne mon consentement.
- J'ai signé ce formulaire librement et volontairement et je suis légalement autorisé(e) à prendre les décisions pour l'élève mentionné ci-dessus (ou pour moi-même, si je suis un élève âgé de 18 ans ou plus).
- Je comprends que la COVID-19 est une maladie contagieuse dont les symptômes sont entre autres la fièvre, la toux, les maux de tête, la fatigue, les difficultés respiratoires et la perte de l'odorat et du goût. Le virus a été associé à des hospitalisations, des maladies graves et même des décès.
- Je comprends que si je suis un élève âgé de 18 ans ou plus, je peux légalement consentir à mes propres soins de santé ; je comprends également que le terme « mon élève » se réfère à moi. Je comprends que je peux signer ce formulaire en mon nom propre.

SIGNATURE DU CONSENTEMENT DU PARENT/TUTEUR (SI L'ÉLÈVE A MOINS DE 18 ANS)

DATE (JJ/MM/AAAA)

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE (S'IL EST ÂGÉ DE 18 ANS OU PLUS)

DATE (JJ/MM/AAAA)